

Sortants du supérieur : la hausse du niveau de formation n'empêche pas celle du chômage

Les jeunes sortis de l'enseignement supérieur en 2010, interrogés dans le cadre des enquêtes Génération, n'échappent pas à la dégradation de la conjoncture. Bien que plus diplômés sous l'effet de la réforme du LMD, ils sont plus souvent au chômage et un peu moins rémunérés que leurs prédécesseurs sortis en 2004. Les non-diplômés restent les plus exposés, mais l'insertion des diplômés de la voie professionnelle subit également les effets de la crise.

Génération 2010
enseignement
chômage supérieur
salaires insertion
professionnelle
Génération 2004

Boris Ménéard
Céreq

Parmi les sortants de l'enseignement supérieur en 2010, seuls les ingénieurs, les docteurs et les diplômés de la santé et du social sont épargnés par la progression du chômage. Pour tous les autres, la situation après trois ans de vie active s'est aggravée entre 2007 et 2013.

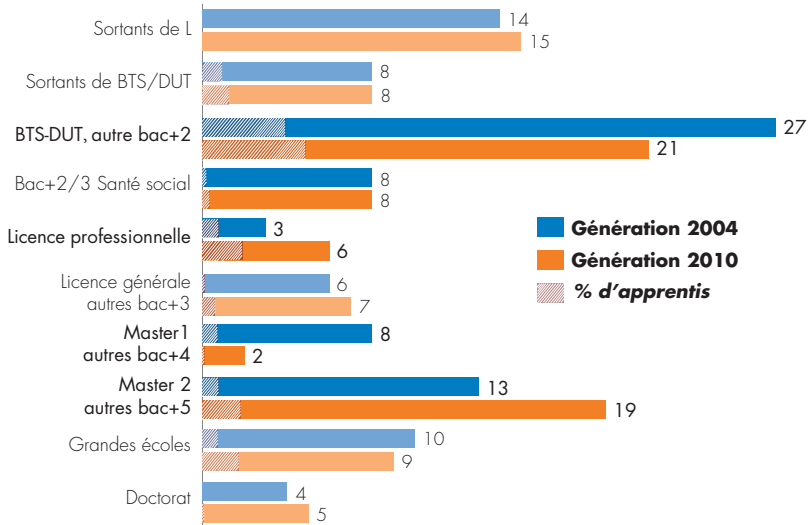
Les 369 000 jeunes sortis de l'enseignement supérieur en 2010, soit 3 % de plus qu'en 2004, sont pourtant plus diplômés que leurs prédécesseurs. En effet, la généralisation du LMD a entraîné, par un jeu de vases communicants, une élévation du niveau général, et une modification de la structure des sortants (cf. graphique page 2). Ainsi, la part des sorties au niveau bac+2 (diplômés de BTS ou DUT) a reculé au profit du niveau L3 (notamment les licences professionnelles). Les sorties au niveau M1 se sont raréfiées, alors que le master 2 est en passe de devenir le diplôme le plus délivré. Au final, en 2010, près d'un jeune sur trois issu de l'enseignement supérieur entre sur le marché du travail avec un diplôme du supérieur long en poche (bac+5 et plus).

Cette élévation du niveau de diplôme ne s'est pas traduite par une insertion professionnelle plus aisée. En 2013, trois ans après leur sortie de l'enseignement supérieur tous

niveaux confondus, 13 % des jeunes actifs sont au chômage. Ce taux est en hausse de quatre points par rapport à la Génération 2004. Certes, la part des emplois occupés à durée indéterminée est stable (73 %), de même que la part des emplois de niveau cadre ou profession intermédiaire (73 %). Ces emplois sont en moyenne plus qualifiés, la proportion d'emplois de niveau cadre ayant, à elle seule, progressé de cinq points. Après trois années de vie active et sous l'effet de la crise, les jeunes actifs de la Génération 2010 subissent néanmoins une baisse de leur pouvoir d'achat. La rémunération mensuelle nette, qui s'élève à 1 620 euros, est inférieure à celle de Génération 2004 (- 30 euros).

Les disparités observées sur le taux de chômage et les salaires restent liées au niveau de sortie mais également à la filière et à la spécialité de formation. Au sein du supérieur court, les diplômés de bac+2/+3 en santé social restent les mieux protégés face au chômage et les mieux rémunérés, suivis par les diplômés de licence professionnelle. Les salaires perçus par les diplômés de bac+5 et plus sont plus élevés quel que soit le diplôme, et les taux de chômage inférieurs, hormis pour les diplômés de master universitaire.

Évolution de la répartition des sortants de l'enseignement supérieur selon leur plus haut diplôme



Source : Céreq, enquêtes Génération 2004 et Génération 2010, bases comparables.
Champ : sortants de l'enseignement supérieur en 2004 et 2010 (hors IUFM).

BTS • Brevet de technicien supérieur

DUT • Diplôme universitaire de technologie

L3 • Licence

M1, M2 • Master 1, master 2

IUFM • Institut universitaire de formation des maîtres

Des glissements se sont donc produits dans la structure des sorties par diplôme. Dans l'enseignement supérieur court, on observe un déport de bac+2 à bac+3. Aux niveaux plus élevés, la croissance des diplômés de master 2 supplante le master 1 devenu marginal. Quels sont les effets de ces mouvements sur les indicateurs d'insertion ? Par ailleurs, la stabilité des effectifs de sortants sans diplôme et leurs difficultés croissantes interrogent les actions mises en place pour lutter contre l'échec dans l'enseignement supérieur.

Les filières professionnelles du supérieur court : les bénéfices de la licence pro

Le poids des filières professionnelles courtes (bac+2 et bac+3) au sein de l'enseignement supérieur est en recul par rapport à la Génération 2004 (-3 points). Les jeunes en sortent néanmoins plus diplômés, avec des effectifs de licen-

ciés professionnels qui ont plus que doublé en six ans (+118%). Les titulaires de BTS/DUT sont toujours plus nombreux à poursuivre leurs études, principalement en licence professionnelle et en particulier pour les spécialités de BTS et DUT qui concentrent le plus d'effectifs, les sciences de l'ingénieur et la gestion.

La crise n'a pas épargné les sortants de ces filières. Bien que plus diplômés, et plus souvent issus de l'apprentissage que leurs aînés de 2004, ils voient leur taux de chômage augmenter. La détérioration est nette pour chaque niveau : +6 points pour les BTS/DUT et +5 points pour les licences professionnelles. Les diplômés de licence professionnelle accroissent néanmoins légèrement leur avantage sur les BTS/DUT ; pourtant, ils n'ont jamais affronté un chômage aussi élevé (10% en 2013). Par ailleurs, l'obtention d'une licence professionnelle permet en moyenne d'accéder à des emplois plus rémunérateurs et plus qualifiés qu'un BTS ou un DUT, même si l'écart salarial observé pour la Génération 2004 (+ 200 euros) se réduit pour la Génération 2010 (+ 140 euros).

Dans les filières professionnelles du supérieur court, l'apprentissage occupe une place jamais atteinte. Respectivement 23% des diplômés de BTS/DUT et 31% des licenciés professionnels sont passés par cette voie. Pourtant, la crise a impacté de manière spectaculaire le taux de chômage des apprentis titulaires d'un bac+2 dans une spécialité industrielle, taux multiplié par cinq entre les deux générations (de 2% à 10%). Malgré la légère dégradation observée au niveau bac+2, les diplômés passés par la voie de l'apprentissage conservent leur avantage relatif sur le marché du travail. Moins souvent au chômage, ils occupent des emplois plus qualifiés et plus rémunérateurs que les non-apprentis : en 2013, quel que soit le diplôme, leur salaire net médian est supérieur de 200 euros.

Dans ce contexte économique difficile, les jeunes apprentis de licence professionnelle semblent avoir la faveur des employeurs : leur taux de chômage est stable et désormais inférieur à celui de leurs homologues de BTS/DUT.

Les diplômés de master 2 : plus nombreux mais fragilisés

En 2010, les diplômés de niveau bac+5 et plus représentent désormais près d'un tiers des sortants du supérieur, la part des masters universitaires atteignant 19%. Cette proportion, qui était de 13% en 2004, croît à chaque génération. La croissance est nourrie par la baisse parallèle de la part des sortants en master 1 depuis le passage au LMD, mais reste très hétérogène selon les domaines. La hausse des effectifs, par-

L'enquête 2013 auprès de la Génération 2010 : spécificité de l'échantillon

Dans le cadre de son enquête Génération, le Céreq a interrogé un échantillon de 33 500 jeunes représentatif des 708 000 jeunes sortis pour la première fois du système éducatif en 2010 en France (métropole + Dom).

Concernant les sortants du supérieur, la réforme de mastérisation des concours d'enseignement, mise en place sous régime transitoire l'année 2010, et surtout le rattachement administratif des IUFM aux universités, n'ont pas permis d'intégrer dans cette enquête Génération les sortants de 1^{ère} année de cette formation. Afin d'étudier l'insertion des jeunes sur champ comparable, ces sortants d'IUFM ont donc été retirés des enquêtes Générations précédentes.

ticulièrement spectaculaire dans les spécialités de droit-économie-gestion et lettres-sciences humaines, a été beaucoup plus modérée dans les disciplines scientifiques. Au printemps 2013, les diplômés de master de la Génération 2010 connaissent un taux de chômage de 12%, soit le double de celui observé pour leurs aînés de 2004 (6%). Cette dégradation n'est pas totalement nouvelle puisque leur taux de chômage se maintient au niveau observé pour la Génération 2007. Ils jouissent de conditions d'emploi moins favorables, notamment dans les domaines où les effectifs ont le plus augmenté. Cette dégradation se traduit aussi par une baisse des salaires. Ainsi, et pour l'ensemble des masters universitaires, le salaire net mensuel médian à la date de l'enquête est en recul de 70 euros par rapport à la Génération 2004.

À l'instar des niveaux inférieurs, on observe de fortes disparités entre spécialités. Les diplômés en gestion, en arts, lettres et langues connaissent des taux de chômage après trois ans de vie active relativement élevés pour ce niveau de formation (respectivement 15% et 18%). Ces taux sont comparables à ceux observés pour les licences générales de même spécialité. En revanche, certaines spécialités font jeu égal avec les écoles de commerce comme le droit et l'économie (9,5%), et les sciences de l'ingénieur (8%), sans rivaliser pour autant avec les écoles d'ingénieurs (3,5%). Ce sont également les spécialités à l'issue desquelles les diplômés sont les mieux rémunérés. La différence médiane de rémunération est de l'ordre de 500 euros mensuels par rapport aux spécialités les moins rémunératrices (arts, lettres, langues et sciences humaines).

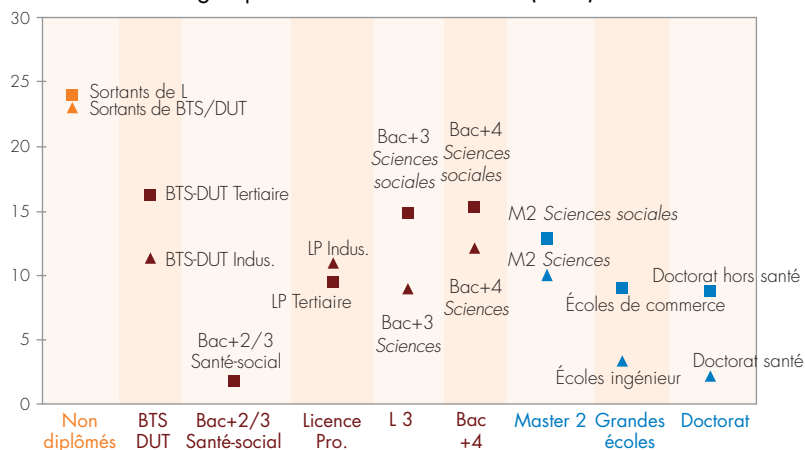
Aggravation pour les non-diplômés

En dépit des mesures mises en oeuvre pour prévenir le décrochage à l'université, via le plan pour la réussite en licence, la part des non-diplômés de l'enseignement supérieur reste supérieure à 20%. La part des échecs en première année a certes légèrement baissé. Elle demeure cependant très élevée en licence (76% des non-diplômés de ce niveau ont échoué dès la première année) comme en DUT (80%), alors qu'elle est plus faible en BTS (38%). Les bacheliers des filières technologiques et professionnelles issus de spécialités tertiaires, toujours plus nombreux à tenter leur chance dans l'enseignement supérieur, représentent une part croissante de ces échecs (+7 points par rapport à 2004), tant dans la voie générale que professionnelle.

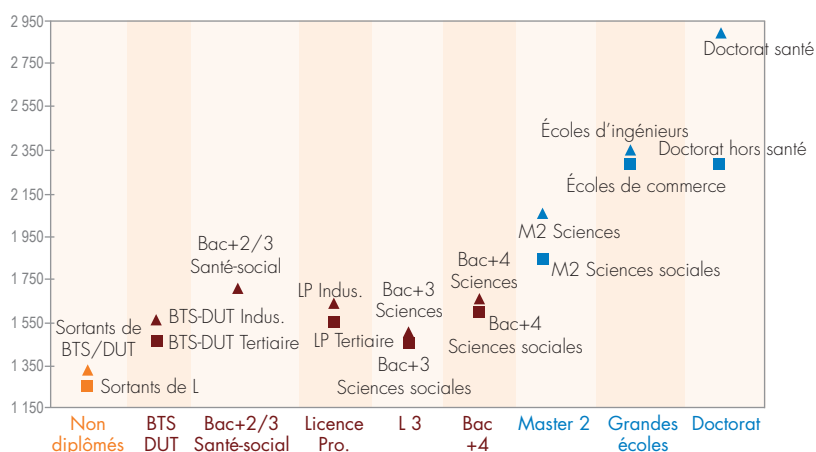
À chaque génération, le risque de chômage progresse pour les sortants sans diplôme du supérieur. La Génération 2010 n'y fait pas exception, bien au

Indicateurs d'insertion en 2013 selon le niveau de diplôme et la spécialité

Taux de chômage après trois ans de vie active (en %)



Salaires net mensuel médian après trois ans de vie active (en euros)



Sous l'intitulé «Sciences» sont regroupées les formations en mathématiques, sciences de la vie, de la terre, technologies, santé, ainsi que la filière sciences et techniques des activités physiques et sportives (STAPS)
Sous l'intitulé «Sciences sociales» sont regroupées les formations en lettres, langues, sciences humaines et sociales, droit, économie et gestion.

Source : Céreq, enquête Génération 2010, base comparable.
Champ : sortants de l'enseignement supérieur en 2010 (hors IUFM).

contraire. Après trois années de vie active, près d'un actif sans diplôme sur quatre est au chômage (16% pour la Génération 2004). Les effets de la crise se font également sentir sur la qualité des emplois. Le taux d'EDI diminue et il est très inférieur à celui de n'importe quel diplôme du supérieur (-15 points au minimum). Parallèlement, la part des emplois non qualifiés augmente.

Avoir tenté la voie professionnelle n'offre plus, en termes d'accès à l'emploi, d'avantage substantiel sur la voie générale, comme c'était le cas pour les jeunes de la Génération 2004. Le gain salarial reste néanmoins notable: en 2013, le salaire net mensuel médian des sortants sans diplôme de la voie professionnelle est supérieur d'environ 70 euros à celui des sortants non diplômés de la voie générale.

Pour en savoir plus

Face à la crise, le fossé se creuse entre niveaux de diplôme, C. Barret, F. Ryk, N. Volle, *Bref* n°319, mars 2014.

Insertion des sortants du supérieur, les effets contrastés de la professionnalisation, J. Calmand, V. Mora, *Bref* n°294-2, 2011.

Quand l'école est finie... Premiers pas dans la vie active de la Génération 2010, Céreq, à paraître.

Avec ou sans lien avec leurs difficultés d'insertion à l'entrée dans la vie active, près d'un jeune sur deux sortant non diplômé de la voie générale et un jeune sur trois sortant de la voie professionnelle ont repris leurs études ou suivi une formation au cours de leurs trois premières années de vie active. D'une manière générale, la propension à la reprise d'études est légèrement plus élevée chez les hommes sortant sans diplôme que chez les femmes.

L'instauration du LMD a tiré vers le haut les sorties de l'enseignement supérieur, participant notamment au développement des licences professionnelles créées au tournant des années 2000. Bien que subissant les effets de la crise, ces diplômés conservent un net

avantage sur les titulaires de BTS ou DUT, ainsi que sur les licenciés généraux. Le LMD a aussi tiré vers le master 2 une partie des étudiants qui autrefois s'arrêtaient en licence ou en maîtrise. Les disparités d'insertion entre disciplines restent très importantes à ce niveau. Le positionnement des diplômés de master est moins bon que celui des diplômés des écoles d'ingénieurs (épargnés par la crise), mais, dans les spécialités les mieux placées, il est équivalent à celui des diplômés des écoles de commerce.

Le LMD a aussi ses laissés pour compte. Ils sont toujours aussi nombreux et leur insertion est toujours aussi problématique. Le retour en formation peut constituer une réponse pour pallier les difficultés d'insertion... sous réserve de l'obtention d'un diplôme. ■



Pour en savoir plus sur les enquêtes Génération www.cereq.fr, rubrique Accès aux données

Situation comparée après trois années de vie active des jeunes sortants de l'enseignement supérieur en 2004 et 2010 selon leur plus haut diplôme

	%		Taux de chômage		Taux d'EDI*		Temps partiel		Part de cadres et prof. interm.		Salaire net médian** (euros)		Taux de reprise d'études sur trois ans	
	G2004	G2010	G2004	G2010	G2004	G2010	G2004	G2010	G2004	G2010	G2004	G2010	G2004	G2010
Sortants de L	17,4	23,6	53	49	23	25	42	38	1 300	1 250	46	48		
Sortants de BTS/DUT	12,8	23,3	64	60	11	18	38	33	1 350	1 320	29	34		
Ensemble non-diplômés***	15,8	23,1	58	55	18	22	42	38	1 320	1 300	40	42		
BTS- DUT, autres bac+2	8,5	14,4	72	72	8	10	58	58	1 470	1 460	20	26		
Bac+2/3 santé-social	1,6	1,9	83	83	11	10	98	97	1 730	1 700	2	2		
Licence professionnelle	5,1	9,9	82	77	3	5	82	77	1 670	1 600	9	17		
Licence générale, autres bac+3	11,6	13,8	65	70	22	18	74	66	1 430	1 460	24	28		
Ensemble bac+2/+3	7,3	11,2	74	75	10	10	69	70	1 540	1 520	16	20		
Master 1, autres bac+4	11	14,2	71	73	11	10	81	82	1 650	1 620	20	22		
Master 2, autres bac+5	6,3	11,9	78	76	7	9	92	90	1 980	1 910	9	11		
Écoles de commerce	5,1	9,2	94	93	3	2	93	92	ns	2 280	4	9		
Écoles d'ingénieurs	3,7	3,5	91	93	2	1	98	98	2 360	2 350	7	4		
Ensemble M1, M2 (y.c. écoles)	6,8	10,2	81	81	6	7	91	91	2 080	2 020	11	10		
Doctorat hors santé	9,7	8,8	72	67	9	8	98	98	2 200	2 280	4	3		
Doctorat santé	2,3	2,2	74	71	15	13	100	99	2 530	2 900	2	2		
Ensemble doctorat	7	5,8	73	69	11	10	98	99	2 300	2 390	3	3		
Ensemble	8,7	13	73	73	10	11	73	73	1 650	1 620	19	22		

ns • non significatif

*EDI • Emploi à durée indéterminée, regroupe les contrats à durée indéterminée, les fonctionnaires et l'emploi non salarié.

** Salaire net médian • Salaire mensuel net médian en euros constants de juillet 2013 (primes incluses, emplois salariés, y compris temps partiel). Le salaire médian est le salaire tel que la moitié de la population considérée gagne moins et l'autre moitié gagne plus.

*** Y compris les sortants non diplômés d'autres formations bac+2

Sources : Céreq, enquêtes Génération 2004 et Génération 2010, bases comparables. Champ : sortants de l'enseignement supérieur en 2004 et 2010 (hors IUFM).

Bref n°322 • septembre 2014

Bulletin de recherche
emploi-formation du Céreq

Directeur de la publication

Alberto Lopez

Secrétariat de rédaction et mise en page

Elsa Personnaz

Centre d'études
et de recherches
sur les qualifications

10, place de la Joliette,
BP 21321,
13567 Marseille cedex 02
T 04 91 13 28 28

www.cereq.fr

Commission paritaire
n° 1063 ADEP.

Reproduction autorisée à condition
expresse de mentionner la source.

Dépôt légal septembre 2014

Imprimé au Céreq

Publication gratuite

ISSN 2116-6110



Ministère du Travail
de l'Emploi, de la Formation
Professionnelle et du Dialogue social